

Ce bourg est assez bien bâti, notamment dans le quartier de l'église, depuis qu'un incendie arrivé en 1798 détruisit cent quarante maisons à l'état de chaumière, qu'on rétablit dans le goût moderne.

Ansaucillers est mentionné dès le huitième siècle dans la charte de 761 par laquelle Adhalard fit don à l'abbaye de Saint-Denis, de plusieurs lieux situés au pays de Vendeuil.

Pierre de Mouy chevalier, en était seigneur vers 1280.

La terre qui appartenait dans le quatorzième siècle à Arnauld de Corbie, premier président au parlement de Paris et chancelier de France, échut à sa mort arrivée en 1413 à son neveu Arnauld, pannetier du roi Charles VI.

Elle était possédée dans le dix-septième siècle par les marquis de l'Isle-Mariavaux desquels elle vint sous Louis XV à M. Busquet de Caumont, originaire de Normandie.

La terre avait haute-justice. Le manoir seigneurial qui tenait à l'église a été démolî.

La cure dédiée à saint Léger était conférée par l'évêque diocésain. On lui avait réuni dès 1766 *Le Rang de Wavignies*.

C'est aujourd'hui une succursale.

L'église est une grande construction en briques sur un soubassement de grès. Le chœur et le latéral nord ont été rebâti de 1668 à 1671. Le clocher posé sur la porte et couvert d'ardoises, est de 1786. Tout le reste est moderne ou dépourvu de caractère. Les lambris sont dans le goût du seizième siècle.

L'autel, garni de tableaux, est remarquable par ses ornemens.

On y conserve des reliques de saint Léger, de saint Damien et du Saint-Sépulcre.

Il y avait sous le titre de Notre-Dame une chapelle à laquelle nommait le seigneur jusqu'au seizième siècle et ensuite l'évêque diocésain. Ce bénéfice dépendait du doyenné de Ressons, tandis que la cure était comprise dans celui de Breteuil.

On voit dans le cimetière situé à l'est, sur le chemin de Gannes, une chapelle dédiée à saint Léger que la tradition locale représente comme l'église primitive, le bourg ayant été autrefois, dit-on, sur cet emplacement. Elle fut rebâtie en 1671.

Le chemin de grande communication de Wavignies à Maignelay traverse le bourg.

Les propriétés communales comprennent une mairie, un presbytère, une école, deux halles, deux marnières.

Le cimetière agrandi en 1834 est entouré de haies vives.

Il y a un bureau de bienfaisance et une compagnie de pompiers.

On trouve dans l'étendue du territoire deux moulins à vent, quatre tuileries, une fabrique de toiles.

Il y a un marché à grains où l'on fait depuis plusieurs siècles commerce de toiles de chanvre.

La population est active et laborieuse.

Contenance : Terres labourables, 575 h. 68,75. — Terres labourables plantées, 0 h. 35,75. — Avenues, jardins d'agrément, 0 h. 11,10. — Bois taillis, 40 h. 02,90. — Vergers, 1 h. 43,65. — Jardins potagers, 51 h. 13,25. — Friches, 0 h. 27,45. — Propriétés bâties, 12 h. 76,45. — Routes, chemins, places, etc., 12 h. 89,40. — Total, 694 hect. 68,70.

Distance de *Breteuil*, 1 myr. 2 kil. — De *Clermont*, 2 myr. 7 kil. — De *Beauvais*, 3 myr. 7 kil. — Marchés, *Ansaucillers*, *Clermont*. — Bureau de poste, *Breteuil*. — Population, 1172. — Nombre de maisons, 264. — Revenus communaux, 3,492 fr.

BEAUVOIR, *Beaurevoir*, *Belvoier* en 1229, *Beuveir*, *Beauvoir* en *Beauvoisis* (*Sanctus Dionysius de Bellovidere*), entre *Bonvillers* au sud-est, *Chepoix* à l'est, *Tartigny* au nord-est, *Breteuil* au nord, *Vendeuil* à l'ouest, *Saint-André-Farivillers* du canton de *Froissy* au sud.

Le territoire, de figure ovale, est placé au versant méridional du bassin de la Noye; sa superficie est tourmentée, découverte, coupée de ravins, offrant une grande variété de sols arables.

Le chef-lieu, à-peu-près central, se compose de plusieurs rues tortueuses, dépourvues d'alignement et de nivellement régulier. Il existait primitivement dans la vallée *Saint-Denis*. On ignore l'époque précise de sa translation sur la montagne.

Beauvoir était, sous le titre de *Saint-Denis*, une succursale de la paroisse de *Vendeuil*. La nouvelle organisation du culte lui a conservé ce titre.

La terre était comprise dans la châtellenie de *Bonneuil*.

L'église est isolée au nord-ouest du village actuel, à l'origine de la vallée *Saint-Denis*. C'est une construction postérieure au tems des ogives, dont le chœur polygone, élevé, a des fenêtres en plein-cintre, simples ou géminées. La nef est moderne ainsi que les transepts. Les contreforts portent des pots à feu.

Le clocher, couvert d'ardoises, est posé sur le portail.

Il n'y a pas de voûtes.

On trouve dans le village, sous l'emplacement d'une ancienne forteresse, un souterrain considérable formé de deux allées garnies d'un grand nombre de cellules.

Jean Desprez évêque de Tournai en 1349, auteur d'une vie de Louis X, était né à *Beauvoir*.

Evaussaux, *Evosseaux*, *Erossaux*, *Erauchaux*, *Evoccau*, *Vau-*

chiaux en 1251, hameau de trente feux, forme une large rue au sud-ouest du chef-lieu, sur l'ancien grand chemin de Paris en Picardie.

Le Pavillon est un écart au sud d'Evaussaux.

La Folie hameau intermédiaire entre le précédent et Beauvoir, sur la route d'Amiens, a été bâti en 1766.

On appelle Bétair une maison isolée au nord, sur la route, vers la limite de Beauvoir.

La commune n'a d'autre propriété qu'une maison d'école.

Le cimetière qui entoure l'église est fermé de murs.

Il y a un moulin à vent dans l'étendue du territoire.

La population est exclusivement agricole.

Contenance : Terres labourables, 927 h. 47,15. — Jardins d'agrément, 1 h. 77,65. — Jardins potagers, 16 h. 12,85. — Carrières, 0 h. 19,10. — Vergers, 0 h. 58,05. — Bois, 37 h. 70,55. — Fiches, 8 h. 59,90. — Fiches plantées, 6 h. 08,30. — Propriétés bâties, 6 h. 88,40. — Routes et chemins, 21 h. 16,65. — Total : 1,026 hect. 58,40.

Distance de Breteuil, 3 kil. — De Clermont, 3 myr. 7 kil. — De Beauvais, 3 myr. 6 kil. — Marchés, Breteuil, Beauvais. — Bureau de poste, Breteuil. — Population, 493. — Nombre de maisons, 139. — Revenus communaux, 262 fr.

BONNEUIL-LE-PLESSIS, *Bonneul*, *Bonneuil-le-Plessier*, *Bonneuil-les-Eaux*, *Bonnoil* en 1198, *Bonnuel* en 1294, *Bonnuels* en 1294, *Bonnoel* (*Bonogilum*, *Bonolum*, *Bonnolum* en 1164, *Bonogulum* en 851, *Bonioilum* en 1118, *Bonogilus*, *Bonoglium*, *Bonoculus*, *Bonoilum*), à la limite nord, entre Paillart à l'est, *Esquennoy*, *Flechy*, au sud, Blancfossé du canton de Crevecœur au sud-ouest, Croissy du même canton à l'ouest, *Gouy-les-Groselier* au nord-ouest, Fransures, Lhortoy, Hallivillers (Somme) au nord.

Grande commune à territoire tourmenté, placée entre les vallées de la Selle et de la Noye, constituant un plateau dont les pentes sont découpées en ravins et boisées en partie.

On avait, en 1825, accru ce vaste territoire de la commune de *Gouy-les-Groselier*, qui en a été de nouveau détachée en 1835.

Le chef-lieu presque central dans une gorge resserrée entre la colline de Siramont et le bois Mouton, est un village considérable formé de plusieurs rues montueuses, inégales, larges, mais mal alignées, la plupart dirigées vers l'ouest, entre lesquelles on doit remarquer comme les plus importantes, la rue dite du Beaubois évasée vers l'orient en une large place, celles de la Ville, de la Barre, du Moulin à Voide et des Clerfaux. Il y a quinze mares sur la voie publique.

Bonneuil est considéré comme un des plus anciens bourgs de Picardie. La tradition locale veut qu'il y ait eu un camp romain assis sur la montagne de Siramont qui domine le village actuel. L'emplacement ne montre aucun vestige de boulevards, mais on y trouve des médailles et des tuiles à rebords, restes incontestables d'habitations qui doivent remonter à l'époque gallo-romaine.

Selon une autre croyance, il y aurait eu sur le même point une maison royale en laquelle un concile aurait été réuni pendant le cours du neuvième siècle. C'est une erreur occasionnée par la similitude des noms; le palais royal dont il s'agit était situé à Bonneuil-en-Valois (canton de Crépy), où en effet une assemblée fut tenue l'an 856 en présence de Charles-le-chauve. Louvet (Hist. Beauvoisis, tome 1, p. 157) est l'auteur de cette confusion qui s'est perpétuée dans l'opinion locale.

On trouve que le comte Ingelran donna *Bonneuil* à l'église d'Amiens, sans savoir néanmoins l'époque précise ni le motif de cette donation. Vers 851, Angilvin comte d'Amiens demanda et obtint de l'église, la jouissance de cette terre sa vie durant.

Ce lieu devint ensuite le centre d'une des quatre châtellenies du comté de Breteuil, et passa au douzième siècle dans le comté de Clermont par le mariage de Raoul I comte de Clermont, avec Alix fille de Valeran seigneur de Breteuil. Les comtes y avaient un château dont il est question dans une charte de 1118, concernant une donation faite par Valeran à l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais.

Les rois en détachèrent sans doute quelque chose, car en 1218 Philippe-Auguste donna en fief à Robert de la Tournelle, ce qui lui appartenait à *Bonneuil*, en considération de la cession de ses droits sur le comté de Clermont.

Louis XII avait accordé à ce bourg devenu considérable par le passage de l'ancienne route de Picardie, l'établissement d'un marché, pour la confirmation duquel Catherine de Médicis, comtesse de Clermont, obtint au mois de septembre 1566 des lettres-patentes du roi Charles IX.

La châtellenie fut engagée en 1569 avec le comté de Clermont au duc de Brunswick; mais au mois de mai 1688, lors du partage de la succession d'Anne de Montafé, veuve du comte de Soissons, cette seigneurie fut distraite du comté et donnée à Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, petite fille du comte. Celle-ci mourut en 1707 après avoir disposé de *Bonneuil* en faveur de Henri Louis de Bourbon, fils naturel de Louis de Bourbon comte de Soissons son oncle. La terre vint ensuite à la fille de ce dernier qui épousa le duc de Luynes et de Chevreuse.